

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 2 JUILLET 2019 APPEL À CANDIDATURES – PERSONNALITÉ QUALIFIÉE

**PARIS, LE 17 MAI 2019** – A la suite du décès de René Fontès, une élection partielle sera organisée lors de l'Assemblée Générale de la LNR qui se réunira le 2 juillet 2019 à Mont-de-Marsan afin de pourvoir au poste de « personnalité qualifiée » devenu vacant.

A ce titre, il est rappelé que sont membres de l'Assemblée Générale de la LNR quatre personnalités qualifiées élues par les clubs professionnels pour la durée du mandat du Comité Directeur. Une fois élues, ces quatre personnalités qualifiées deviennent automatiquement membres du Comité Directeur de la LNR.

Le présent appel à candidature concerne donc l'un de ces quatre postes.

Conformément à l'article 19 des statuts de la LNR, toute candidature à ce poste devra être transmise à la LNR (à l'attention de M. Emmanuel Eschalié, Directeur Général) **au plus tard le lundi 10 juin 2019** (date limite de présentation à la LNR de la lettre recommandée avec accusé de réception, ou de tout autre moyen garantissant la réception de la candidature) et mentionner les nom, prénom, adresse, qualité et, éventuellement, le numéro de la licence FFR ainsi que l'engagement de mise en conformité avec les règles d'incompatibilités prévu à l'article 8 des statuts.

Les statuts de la LNR sont disponibles sur son site internet [www.lnr.fr](http://www.lnr.fr). Les conditions d'éligibilité au poste de personnalité qualifiée sont énoncées aux articles 8 et 18 des statuts.

---

### CONTACT PRESSE

Emmanuelle Varron - [emmanuelle.varron@lnr.fr](mailto:emmanuelle.varron@lnr.fr) - 01 55 07 87 51